



DOSSIER DE PRESSE

2 millions de passagers transportés : un record historique sur les lignes maritimes du réseau Mistral

Point presse lundi 27 janvier 2025 – Gare maritime de Toulon



1 - Gare maritime de Toulon



2 – Ponton Les Sablettes à La Seyne-sur-Mer

Le réseau Mistral célèbre une étape historique en franchissant pour la première fois la barre des 2 millions de passagers transportés sur ses lignes maritimes 8M, 18M et 28M au cours de l'année 2024. Cet accomplissement marque un record inédit pour les navettes maritimes de la rade de Toulon.

Les célèbres navettes maritimes, surnommées « bateaux-bus », assurent la liaison entre Toulon, La Seyne-sur-Mer et Saint-Mandrier-sur-Mer. Elles permettent aux habitants et visiteurs de bénéficier d'une solution de transport fluide et écologique, avec un fonctionnement assuré 7 jours sur 7.

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Valette-du-Var

Chiffres clés

- 12 navires dont 2 hybrides pour un transport plus respectueux de l'environnement
- 3 lignes maritimes traversant la plus grande rade d'Europe
- Durée de traversée : 20 minutes pour Toulon/La Seyne, 30 minutes pour Les Sablettes et Saint-Mandrier-sur-Mer

Ce succès témoigne de l'engagement du réseau Mistral à promouvoir une mobilité alternative et à intégrer harmonieusement le transport maritime au réseau urbain. Cette performance illustre également la confiance croissante des usagers envers ce mode de transport doux et durable.

Le réseau Mistral réaffirme ainsi sa position de 1^{er} réseau maritime de France et poursuit ses efforts pour offrir une expérience de transport toujours plus innovante et respectueuse de l'environnement.

Un peu d'histoire

1984 : création de la 1^{ère} ligne maritime 8M (Toulon/La Seyne).

2013 : mise en service de la nouvelle station maritime sur le Port de Toulon.

Mars et juin 2014 : intégration de 2 éco-navettes maritimes, 1^{er} réseau de France à en être équipé, précurseur et innovant.

- Fabriqué par un constructeur local
- Capacité de 98 passagers
- Vitesse de pointe 11 nœuds en tout électrique

Les premiers éco-bateaux-bus d'Europe à offrir ce couplage. La propulsion par deux moteurs alimentés par des sources d'énergies distinctes permet une navigation en mode 50% électrique :

- à partir d'un groupe électrogène
- à partir de batteries lithium fer phosphate
- Zéro émission de CO₂, d'odeur, de bruit à l'appareillage et l'accostage
- Un confort pour le capitaine, et les clients
- 30% d'économie de carburant et de rejet en CO₂ sur la totalité du trajet



Gare maritime de Toulon



Une exploitation respectueuse de l'environnement

L'ensemble de la flotte du réseau Mistral utilise un gasoil propre sans soufre avec de nombreux avantages :

- Pas de soufre dans le gasoil maritime
- Diminution de pollution (plus faible encrassement du moteur) entraîne une diminution de consommation de carburant soit des économies d'énergie et financière.
- Une meilleure combustion du carburant permet une baisse de la consommation d'huile dans le moteur et ainsi une augmentation de son rendement = plus grande longévité des moteurs des navires

Avec une interconnexion entre les bus et les bateaux-bus, la correspondance est gratuite pendant 1 heure avec une tarification UNIQUE

Le réseau marin du réseau Mistral 2024

- 62 marins dont 20 capitaines
- 355 000 km réalisés sur l'année 2024
- 1 ligne nocturne 18M Toulon – La Seyne -St Mandrier les jeudi – vendredi – samedi jusqu'à 1h du matin
- 1 station maritime sur le port de Toulon et 6 pontons
- 191 départs par jour en hiver
- 244 départs par jour en été

Contacts presse Réseau Mistral : Valérie Canto - valerie.canto@ratpdev.com – 06 03 01 75 64



Arrivée navette maritime à La Seyne-sur-Mer

